

DECRET N°2011-402 DU 28 MAI 2011

portant approbation du budget prévisionnel de
l'Agence Béninoise de Promotion des Echanges
Commerciaux (ABePEC) pour l'exercice 2011.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n°90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la loi n° 94-009 du 28 juillet 1994 portant création, organisation et fonctionnement des Offices à caractères social, culturel et scientifique;
- Vu** la proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011;
- Vu** le décret n°2010-350 du 19 juillet 2010 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2006 -268 du 14 juin 2006 fixant la structure type des Ministères ;
- Vu** le décret n 2009-179 du 05 mai 2009 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Commerce;
- Vu** le décret n° 2008-111 du 12 mars 2008 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Economie et des Finances ;
- Vu** le décret n° 2007-188 du 20 avril 2007 portant approbation des statuts de l'Agence Béninoise des Echanges Commerciaux ;
- Sur** proposition du Ministre du Commerce ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 11 mai 2011.

DECRETE

Article 1^{er} : Est approuvé le budget prévisionnel de l'Agence Béninoise de Promotion des Echanges Commerciaux (ABePEC) pour l'exercice 2011 tel qu'il figure en annexe à ce décret.



Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

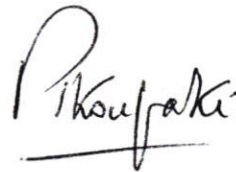
Fait à Cotonou, le 28 mai 2011

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



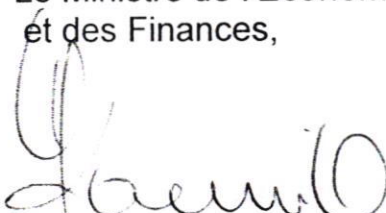
D' Boni YAYI

Le Ministre d'Etat Chargé de la Prospective, du Développement,
de l'Evaluation des Politiques Publiques et de la Coordination
de l'Action Gouvernementale,



Pascal Irénée KOUPAKI

Le Ministre de l'Economie
et des Finances,



Idriss L. DAOUDA

Le Ministre du Commerce,



Christine OUINSAVI

AMPLIATIONS : PR 6 - AN 4 - SGG 4 - CC 2 - CES 2 - HAAC 2 - MECPEPPCAG 4 MEF 4 - MC 4 - AUTRES
MINISTERES 27 - 4 - DGBM - DFC - DGTCP - DGID - DGDDI 5 - BN - DAN - DLC 3 - GCONB - DCCT -
INSAE 3 - BCP - CSM - IGAA 3 - UAC - ENAM - FASEG 3 - ABEPec 1 JO 1 

